



Strasbourg le 30 janvier 2020,

## Préavis de grève

Suite aux différentes questions abordées par les représentants du personnel de Strasbourg lors des Instances de Proximité, sur la mise en place de Concur pour le personnel de la DMF depuis février 2019,

Suite à la note de Monsieur Yves Dumont « *Traitement des dépenses liées aux missions et aux déplacements* » datée du 9 janvier dernier,

Les représentants syndicaux constatent, contrairement à ce qui avait été promis, que les salariés doivent gérer leurs frais de mission sans aucun support organisationnel et aucune solution aux dysfonctionnements dont ils font les frais tout au long de l'année.

Cette méthode de gestion des frais de mission, mise en place depuis plus d'un an, n'est plus acceptable en l'état, et porte atteinte à la santé des salariés.

Malgré les réserves que nous émettions, les salariés de la DMF basés à Strasbourg sont disposés à remplir le logiciel Concur et à photographier les factures comme demandé.

Ceci étant précisé, ils demandent :

- Qu'une heure de "rendu de mission" soit planifiée, à l'issue de chaque mission
- Qu'ils n'aient pas à gérer les dérogations
- Qu'ils n'aient pas à gérer la soumission des frais de mission aux approbateurs
- Qu'une assistante de production vérifie leurs frais de mission, corrige les éventuelles erreurs, et soit leur interlocuteur unique en cas de problème.

**En soutien à cette demande, les syndicats SNRT-CGT, CFDT et FO, signataires de ce préavis, appellent les techniciens de la DMF basés à Strasbourg (vidéo mobile et équipe légère) à cesser le travail le 12 février 2020 à partir de 0H et pour une durée illimitée.**

Michel DI VENANZIO  
SNRT-CGT

Cécile POURE  
CFDT

Emeline DROXLER  
FO

Jean-Christophe GUTBUB  
Responsable Post-Production

Reçu en main propre  
le 31/01/20 à 9h30